



A vrai dire

Lettre d'information aux particuliers

N° 16
Septembre
2009

Edito

Note d'optimisme malgré une rentrée morose...



A l'occasion de la rentrée, Mutuelle Existence se veut porteuse d'un message optimiste. Depuis plus d'un an, la crise économique persiste, une épidémie de grippe massive est annoncée et les informations diffusées dans la presse agissent comme une caisse de résonance qui laisse souvent un goût amer, générateur d'inquiétude...

Si nombre d'entreprises sont touchées par la crise, Mutuelle Existence résiste plutôt bien à la conjoncture économique, protégée par son statut devenu enviable d'acteur de l'économie sociale. Ses fondamentaux restent bons comme en atteste le bilan de l'exercice 2008 présenté en Assemblée Générale en juin dernier (voir page 2).

Mieux, votre Mutuelle a décidé de prendre le contre-pied de la situation économique. Pas question de stopper ses investissements en attendant l'embellie. Au contraire, Mutuelle Existence a lancé son nouveau plan stratégique construit en 2008, car il est **porteur d'une meilleure proximité avec l'adhérent, garant d'une meilleure efficacité et précurseur en matière de services offerts aux adhérents**. Ainsi, votre Mutuelle dans le cadre de ce projet et grâce à son adhésion à l'Union Harmonie Mutuelles, vous offrira un large éventail de services supplémentaires courant 2010.

Pour nos adhérents atteints par la crise, qui perdent leurs emplois, ou subissent une perte brutale de revenus, Mutuelle Existence a décidé de prendre en charge une partie de la cotisation santé grâce à la constitution d'un **fonds social spécifique** en février 2009. Ce fonds est maintenu en 2010 car la crise se prolonge et qu'il est de notre devoir de soutenir nos adhérents en difficulté.

C'est notre mission de défendre les valeurs de solidarité et les valeurs humaines par des actions concrètes et nous continuerons.

Plus que jamais, votre Mutuelle est à vos côtés pour vous accompagner tout au long de votre vie. Elle entend protéger votre santé, protéger votre avenir et vous soutenir dans les moments difficiles. **Vous pouvez compter sur nous.**

Patrick HUGON, Directeur Général

Vous avez besoin de proximité

Vous souhaitez pouvoir rencontrer votre chargé de clientèle plus facilement, dans la convivialité et en toute confidentialité. C'est une demande qui ressort très nettement d'une étude qualitative réalisée début 2009 auprès d'un échantillon d'adhérents.

Notre plan stratégique 2011 va dans le sens de vos souhaits, puisque nous avons prévu d'ouvrir 12 nouvelles agences en 3 ans !

Dès la fin de l'année 2008, nous avons déplacé des agences dans des locaux plus spacieux et plus faciles d'accès pour nos adhérents.

C'est le cas de Sallanches (74), Annemasse (74), Bourgoin-Jallieu (38) et Seynod (74).

De nouvelles agences ouvrent leurs portes de juillet à novembre :

- 69 - **Lyon 6^{ème}**, 54 avenue de Saxe (juillet)
- 34 - **Béziers**, 11 place de la Victoire (août)
- 69 - **Tassin-la-Demi-Lune**, 30 avenue de la République (septembre)
- 42 - **Firminy**, 32 rue Jean Jaurès (novembre)



A gauche : agence en travaux



A droite : agence de Seynod à l'ouverture

Notre service achats et logistique est à pied d'œuvre pour coordonner les travaux et nous permettre de vous accueillir dans les délais et les meilleures conditions !

Prochaine étape, la Savoie, où nous souhaitons ouvrir une agence à Aix-les-Bains. Cette ville thermale est devenue une zone importante d'installation pour les deux Savoie !

p.2
- Mutuelle Existence réunit ses délégués mutualistes en Assemblée Générale
- Mutuelle Existence agréée par le RSI en Languedoc-Roussillon

p.3
- Aide à la Complémentaire Santé les montants évoluent à la hausse pour les seniors
- Un partenariat solidaire fructueux depuis 5 ans !
- A l'écoute de son corps avec les médecines douces

p.4
- Votre Mutuelle existe sur toute la France

**Mutuelle
existence**

Mutuelle Existence réunit ses délégués mutualistes en Assemblée Générale

L'Assemblée Générale de Mutuelle Existence s'est tenue le 12 juin dernier. Plus de 100 personnes, délégués mutualistes et administrateurs de la Mutuelle, étaient réunis pour approuver les comptes de la Mutuelle, évoquer l'actualité et voter les résolutions proposées.

Parmi les dossiers phares de la Mutuelle, retenons :

- **L'application du nouveau plan stratégique** qui prévoit notamment l'ouverture en trois ans de 12 agences garantes d'une meilleure proximité et d'une visibilité plus grande (voir page 1). Votre Mutuelle a annoncé qu'elle recrutait des forces vives afin d'améliorer le service à l'adhérent et jouer ainsi pleinement son rôle d'acteur social. Pour mieux fidéliser et se développer sur ses territoires, la création d'une agence à distance a été présentée et les nouvelles fonctionnalités de l'agence en ligne www.mutuelle-existence.fr expliquées.
- **L'adhésion à l'Union Harmonie Mutuelles**, premier groupement de mutuelles santé en France, et ses effets, ont également été évoqués. En 2010, les adhérents bénéficieront du Programme Avantages Harmonie offrant des réductions sur diverses prestations, ils recevront un nouveau magazine santé, intitulé Essentiel Santé, et les jeunes parents pourront accéder à des services inédits.
- **La création du fonds spécial anticrise, Crisal**, a été aussi amplement approuvée (voir encadré ci-dessous).

Le fonds de soutien aux adhérents victimes de la crise prorogé en 2010

Ce fonds, créé en février 2009, permet de prendre en charge une partie de la cotisation pour les adhérents ayant perdu leur emploi et pour les professionnels indépendants accusant une chute brutale de leurs revenus en raison de la crise.

Compte tenu de la situation économique encore tendue, ce fonds sera prorogé en 2010 conformément au vote des délégués mutualistes lors de l'Assemblée Générale.



De gauche à droite et de haut en bas : Gilles Bonhomme (Président), Patrick Hugon (Directeur Général), les délégués mutualistes lors de l'intervention des commissaires aux comptes, l'émargement.

Après une année 2008 marquée par un maintien de ses effectifs assurés, Mutuelle Existence reste plus que jamais à l'écoute de ses adhérents avec des services nouveaux et une présence multicanale (agence, téléphone, Internet). Elle reste dynamique et ambitieuse avec toujours un unique objectif : mieux vous servir.

Mutuelle Existence en chiffres à fin 2008

- 108,6 M€ de cotisations santé
- 250 000 personnes protégées en santé complémentaire
- 66 000 personnes couvertes au titre du Régime Obligatoire grâce à sa délégation de gestion du Régime Social des Indépendants
- 4,5 M€ de résultat d'exploitation
- 4,9 M€ de résultat net
- 560 % de marge de solvabilité, parmi les 5 mutuelles santé les plus solides financièrement en France
- 111,3 M€ de fonds propres.

Professionnel Indépendant

Mutuelle Existence agréée par le RSI en Languedoc-Roussillon



Mutuelle Existence bénéficie depuis plusieurs mois d'une délégation de gestion du RSI (Régime Social des Indépendants) sur la circonscription de la région Languedoc-Roussillon (Aude, Gard, Hérault, Lozère et Pyrénées-Orientales). Cette délégation vient compléter son activité Régime Obligatoire sur ses territoires historiques. Elle renforce le poids de la Mutuelle, qui se positionne déjà comme le 3^{ème} opérateur national mutualiste de la gestion du

Régime Obligatoire avec plus de 66 000 professionnels indépendants couverts !

Afin de remplir cette nouvelle mission régionale avec l'efficacité et le sérieux reconnus de Mutuelle Existence, une organisation nouvelle a vu le jour avec des amplitudes horaires plus larges pour nos trois centres de gestion Régime Obligatoire à Annecy, Montpellier et St-Etienne. Les agences de la Mutuelle constituent également un lieu d'accueil pour les professionnels indépendants.

Aide à la complémentaire santé Les montants évoluent à la hausse pour les seniors



La loi dite HPST « Hôpital, Patients, Santé et Territoires », promulguée en juillet, valorise les montants de l'aide à la complémentaire santé.

Cette valorisation atteint 25 % pour les personnes de plus de 60 ans, soit un soutien significatif de 100 €, portant à 500 € l'aide à la complémentaire pour cette cible.

Rappelons que l'Aide à la Complémentaire Santé (ACS) est en place depuis le 1^{er} janvier 2005. Il s'agit concrètement d'un droit à réduction sur la cotisation complémentaire santé. Bien sûr, le montant de l'ACS ne peut excéder le montant de la cotisation annuelle dû par l'adhérent.

Pour bénéficier de l'Aide à la Complémentaire Santé, il faut se procurer les imprimés dans une Caisse d'Assurance Maladie, ou un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ou un centre social, puis les déposer dans une Caisse d'Assurance Maladie. Elle délivrera un chèque santé que votre mutuelle déduira du montant de votre cotisation.

Plafond de ressources applicable pour une personne au 1^{er} juillet 2009 en métropole

Plafond annuel	Plafond mensuel
9 025 €	752,08 €

Montant annuel de l'aide à compter du 1^{er} août 2009

	contrats en cours au 1 ^{er} août 2009	contrats nouveaux ou reconduits au 1 ^{er} août 2009
Moins de 25 ans	100 €	100 €
De 25 à 49 ans	200 €	200 €
De 50 à 59 ans	200 €	350 €
A partir de 60 ans	400 €	500 €

Le saviez-vous ?

488 000 personnes ont utilisé leur attestation d'Aide à la Complémentaire Santé au 31 mai 2009. Or le nombre de bénéficiaires potentiels est évalué à 2 millions de personnes.

Un partenariat solidaire, fructueux depuis 5 ans !

Votre Mutuelle renforce ses valeurs de solidarité. Elle s'est engagée depuis 5 ans en faveur des personnes atteintes de maladies orphelines avec : la création d'une association de soutien baptisée **La Féefuret**, la création d'une garantie « maladies orphelines » dénommée **Mirédo**, la mise en place d'un **observatoire** en partenariat avec la Fédération des Maladies Orphelines (FMO). **On dénombre, en effet, 8000 maladies pour 4 millions de personnes touchées en France.**



Venez nombreux nous retrouver sur le stand de la Fédération (FMO), Place Bellecour à LYON, le samedi 10 octobre 2009, à l'occasion de la distribution gratuite de la nouvelle édition du Petit Paumé (guide d'information complet sur la ville de Lyon). Nous pourrons vous faire part de l'avancée des travaux du nouveau plan 2010 maladies rares. Vous pourrez échanger avec les représentants de la FMO sur les premiers résultats de l'observatoire, véritable puits d'information pour le gouvernement. Il est le seul outil de référence en France à la disposition des chercheurs et de tous les acteurs qui luttent pour une meilleure prise en charge de ces pathologies.

Notre association reçoit vos dons par chèque bancaire libellé à l'ordre de La Féefuret au 60 rue Domer - 69007 LYON. Elle est l'interface administrative de récolte et de redistribution des dons à la FMO. Tout don ouvre droit à la réduction d'impôt, un justificatif annuel vous est adressé par la FMO.

A l'écoute de son corps avec les médecines douces

Mutuelle Existence a créé une garantie pour participer à la prise en charge de certaines thérapies, non remboursées par la Sécurité Sociale :

- l'acupuncture
- la chiropractie
- la diététique
- l'étiopathie
- la naturopathie
- l'ostéopathie
- la sophrologie

Un guide a été conçu pour vous donner de l'information. Il est disponible dans nos agences. N'hésitez pas à le demander à votre chargé de clientèle lors d'une visite.



Mais attention, recourir à la médecine douce ne dispense pas de consulter son médecin traitant en cas de soucis de santé. Les médecines douces sont complémentaires à la médecine traditionnelle. Elles se veulent à la fois préventives et curatives. En alliant différentes méthodes thérapeutiques, vous prenez soin de vous et votre bien-être est conforté.

Cette garantie optionnelle peut s'ajouter à votre garantie complémentaire santé.

Votre chargé de clientèle est à votre disposition pour aménager votre garantie en fonction de vos besoins et de votre budget.

Votre Mutuelle existe sur toute la France

N°Cristal 09 69 32 11 11

APPEL NON SURTAXE

www.mutuelle-existence.fr

01 - AIN

27 avenue Alsace-Lorraine
01000 **Bourg-en-Bresse**
Tél. 04 74 32 15 50

26 - DRÔME

15 boulevard Maurice Clerc
26000 **Valence**
Tél. 04 75 78 34 34

30 - GARD

28 bis quai Boissier de Sauvages
30100 **Alès**
Tél. 09 69 32 11 11

Le Camargue A
Place Bertin Boissin
30200 **Bagnols-sur-Cèze**
Tél. 04 66 89 93 69

5 rue de Verdun
30900 **Nîmes**
Tél. 04 66 04 98 00

34 - HERAULT

11 place de la Victoire
34500 **Béziers**
Tél. 04 67 80 79 30
Antigone
66 rue Don Bosco
34000 **Montpellier**
Tél. 04 67 99 49 19

31 rue du Général de Gaulle
34200 **Sète**
Tél. 04 67 78 55 45

38 - ISÈRE

5 cours Jean Jaurès
38000 **Grenoble**
Tél. 04 76 47 07 65

4 place du 23 Août 1944
38300 **Bourgoin-Jallieu**
Tél. 04 74 27 68 68

6 place Morand
38550 **Péage-de-Roussillon**
Tél. 04 74 11 11 48

42 - LOIRE

32 rue Jean Jaurès
42700 **Firminy** (novembre 2009)
Tél. 04 77 06 06 12

10 rue de la Résistance
42300 **Roanne**
Tél. 04 77 72 13 99

8 place de l'Hôtel de Ville
42000 **Saint-Etienne**
Tél. 09 69 32 11 11

19 place Jean Jaurès
42000 **Saint-Etienne**
Tél. 04 77 42 35 85

66 - PYRENEES-ORIENTALES

57 avenue Général de Gaulle
66000 **Perpignan**
Tél. 04 68 80 07 70

69 - RHÔNE

3 rue Roger Salengro
69500 **Bron**
Tél. 04 72 15 92 25

5 rue du Pdt Edouard Herriot
69001 **Lyon**
Tél. 04 72 10 09 36

54 avenue de Saxe
69006 **Lyon**
Tél. 04 72 15 85 69

60 rue Domer
69007 **Lyon**
Tél. 09 69 32 11 11

Centre Commercial Saint-Genis II
69230 **Saint-Genis-Laval**
Tél. 04 72 67 99 00

30 avenue de la République
69160 **Tassin-la-Demi-Lune**
Tél. 04 72 59 11 12

550 rue Nationale
69400 **Villefranche-sur-Saône**
Tél. 04 74 68 41 28

129 cours Emile Zola
69100 **Villeurbanne**
Tél. 04 78 85 98 33

73 - SAVOIE

42 quai des Allobroges
73200 **Albertville**
Tél. 04 79 31 28 28

21 boulevard du Musée
73000 **Chambéry**
Tél. 04 79 60 59 59

74 - HAUTE-SAVOIE

30 avenue de France
74000 **Annecy**
Tél. 09 69 32 11 11

2 rue Alfred Bastin
74100 **Annemasse**
Tél. 04 50 87 16 37

Le Clos Séréna
15 avenue de la Libération
74300 **Cluses**
Tél. 04 50 98 31 30

220 place Charles Albert
74700 **Sallanches**
Tél. 04 50 58 30 75

13 place de l'Hôtel de Ville
74600 **Seynod**
Tél. 04 50 45 17 39

9 rue Vallon
74200 **Thonon-les-Bains**
Tél. 04 50 71 23 60

Nos centres optiques

du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h



Anancy
23 rue Président Favre
Annemasse
1 rue Fernand David

Cluses
15 avenue de la Libération

du mardi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Sallanches
65 avenue de la Gare

Thonon-les-Bains
8 rue Vallon

Des services de santé mutualiste sont à votre disposition sur toute la France. Les listes par département sont consultables sur le site internet www.mutualite.fr

Service d'information santé et d'accompagnement



Nos centres de santé dentaire



Alès
28 bis quai Boissier de Sauvages

Pour prendre rendez-vous
• Tél. 04 66 56 26 26

Alès
14 rue Soubeyranne

• Tél. 04 66 56 27 02

La Grand-Combe
34 rue Anatole France

• Tél. 04 66 34 17 87

Molières-sur-Cèze
Hameau Gammal

• Tél. 04 66 24 34 92

Nîmes
1570 boulevard Salvador Allende

• Tél. 04 66 38 68 78

Saint-Ambroix
28 boulevard du Portalet

• Tél. 04 66 24 34 97

Lyon 6^{ème}
5 rue Juliette Récamier

• Tél. 04 27 19 41 60

Union Sociale Mutualiste
Anancy
1 rue de l'Industrie

• tél. 04 50 45 56 77

Mutuelle Existence - Siège social : 60 rue Domer - 69346 LYON Cedex 07 - Fax : 04 72 71 21 33

Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité - Immatriculée au Registre National des Mutuelles sous le n° 776 531 667 - APE 651.2Z

